

L'AN DEUX MIL HUIT, ET LE 11 MARS A 18 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEINI, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : Jeudi 5 mars 2009

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 25

24 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEINI, BETTATI, LAMY, FINZI, BRUN, FAGGION, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, DURAND, CARRE, AUDDINO, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, DEMALINE, LANGLOIS, RENAUDO, FOUREL, ALFONSI, BLONDIN, GOURDIN.

01 REPRESENTE : Monsieur TANGUY par Monsieur ALFONSI,

04 ABSENTS : Mesdames et Monsieur BENALI-KAHOUL, PIGNAL, IAÏCH, et GIORDANENGO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier RENAUDO

RAPPORTEUR : Monsieur Bruno BETTATI.

O B J E T :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

**PROJET
D'INSTALLATION D'UN
BATI DE TYPE ALGECO
POUR L'AERO MODEL
CLUB
AU MONTGROS EST**

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le décret n°2008-229 du 07/03/2008 inscrivant les opérations d'aménagement de la plaine du var parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R 121-4-1 du code de l'urbanisme,

**AUTORISATION DE
DEPOSER LA
DECLARATION
PREALABLE**

Vu la demande écrite de Monsieur Birenbaum, pour l'Aéro Model Club de La Gaude, du 28/01/2009

Considérant que l'Aéro Model Club de La Gaude a besoin d'un bureau sur le site du centre sportif du Montgros,

Considérant que ce projet est soumis à demande de déclaration préalable,

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir m'autoriser à signer la déclaration préalable et à déposer cette demande en vue de son instruction.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Reçu en Préfecture

ou Sous-préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré les mois, jour et an que ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

LE MAIRE,

MICHEL MEINI